

# Lancement de l'opération "Nation apprenante"

Le ministère de l'Éducation nationale lance l'opération "Nation apprenante" avec l'ensemble des acteurs de l'audiovisuel public.

**France Télévisions, Radio France, Arte et l'Éducation nationale se mobilisent** pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves de leurs familles des programmes de qualité en lien avec les programmes scolaires.

Les émissions diffusées à l'antenne seront ainsi identifiables par le visuel "Nation apprenante".

## LA MAISON LUMNI

**À compter du lundi 23 mars**, *La Maison Lumni*, un nouveau magazine quotidien éducatif, sera proposé sur plusieurs antennes linéaires et numériques :

- À 10.00 sur France 2
- À 16.00 sur France 4
- À 11.00 sur France 5
- À tout moment de la journée, en replay sur [Lumni.fr](http://Lumni.fr) et la plateforme vidéo [france.tv](http://france.tv).

## RADIO FRANCE

Radio France accompagne les enfants et les jeunes pendant la durée de fermeture des écoles, collèges et lycées.

Les antennes de [Radio France](#), [France Culture](#) et [France Musique](#), se mobilisent fortement pour proposer des émissions et des podcasts en lien avec les programmes scolaires.

Ce catalogue de contenus éducatifs sera notamment accessible sur les sites des chaînes et sur [l'application Radio France](#) dans la rubrique Nation apprenante "Révisez avec la radio".

> **Toutes les infos sont à [retrouver ici](#)**

## FRANCE 4

La chaîne proposera dès le lundi 23 mars **des cours donnés par des professeurs** pour tous les scolaires du lundi au vendredi :

- 9h - 10h pour les CP - CE1 : 30 min de lecture et 30 min de maths
- 10h - 11h programmes ludo-éducatifs pour les pré-scolaires
- 13h30-14h C'est toujours pas sorcier, notamment pour les 8-12 ans
- 14h - 15h pour les collégiens : 30 min de français et 30 min de maths
- 15h - 16h pour les lycéens (notamment les premières et les terminales) : 1h de Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais ou Philo
- 16h - 16h50 La maison Lumni pour les 8-12 ans et plus spécifiquement pour les CM1-CM2